Montreuil le 5 novembre 2018

M. Gilles Le Gendre
Président du groupe La République en Marche

Monsieur le Président du groupe de la République en Marche,

Nos organisations ont demandé par courrier du 10 septembre à vous rencontrer le 3 octobre afin de vous remettre les 250 000 pétitions de retraités protestant contre la hausse de la CSG. On nous a fait savoir que vous n'aviez pas reçu cette demande. Faute de réponse, nous nous sommes adressés à votre assistant parlementaire, à qui nous avons renvoyé le courrier.

A ce jour, nous restons sans réponse.

Une grande majorité de retraités a la conviction que, de réforme en réforme, ce gouvernement et la majorité parlementaire ont fait un choix inique, celui d'appauvrir l'ensemble des retraités et de mettre en cause la retraite comme un droit acquis par des années de cotisations.

Jamais le divorce des retraités avec un gouvernement n'a été aussi fort. Pour preuve, l'importance du nombre de syndicats, et associations ayant appelé à la journée d'action des retraités du 18 octobre. Jamais autant d'associations de retraités n'ont relayé la journée nationale d'action organisée par nos 9 organisations pour appeler leurs adhérents à participer aux différentes mobilisations. Cela allait des syndicats de retraités aux organisations agricoles ou associations d'artisans et commerçants retraités. Elles représentaient ainsi des centaines de milliers de retraités.

Nous ne comprenons pas que le gouvernement et votre groupe parlementaire restent sourds face à cette colère.

Dans notre lettre du 10 septembre, nous vous rappelions tout ce que les retraités ont subi :

- Le 0,5 % de la CRDS.
- Le 0,3 % de la CASA.
- La suppression de la 1/2 part fiscale pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant.
- La fiscalisation de la majoration familiale de pension.
- Plusieurs années de gel des pensions.

- L'augmentation de la CSG de 1,7 point au 1er janvier 2018 pour la majorité des retraité-e-s. Contrairement à vos propos, seul un petit nombre de retraités seront exemptés à partir de 2019 de la hausse de la CSG.

Le report de la revalorisation des pensions de base du 1° octobre au 1° janvier. Cette revalorisation aurait dû intervenir au 1er octobre. Ainsi le gouvernement a supprimé cette augmentation pour les trois derniers mois de 2018, abaissant un peu plus le pouvoir d'achat des retraité-e-s.

Le journal « Les Echos » évalue à 380 millions, l'économie sur ce dernier trimestre. Depuis 2009, ces « nantis » de retraités ont perdu un an de revalorisation, soit plus de 1,5 milliard € pour les 4 trimestres de 2018 !

- L'annonce des 0,3% de revalorisation des pensions pour 2019 et 2020, inférieures à l'inflation officiellement établie à 1,6%, bafouant les mesures gouvernementales antérieures.

Par ailleurs, ils appréhendent les conséquences du « Reste à charge zéro ».
Autre découverte : l'augmentation des mutuelles due au désengagement de la Sécurité Sociale.

- Nous avons également toutes les raisons d'être inquiets de ce que sera le PLFSS 2019.

Le Premier Ministre transforme des millions de retraités en variable d'ajustement budgétaire ! C'est le marché qui décide. Nos organisations constatent que les retraités perdront 1/3 d'un mois de pension en 2018, 1/2 mois en 2019 et 2/3 de mois en 2020, de plus en plus chaque année.

Plus d'un million de retraités ont un revenu inférieur à 1 000 euros par mois. Nous ne comprenons pas qu'on puisse laisser dire qu'il est normal que les retraités participent à l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés, ils voient bien que le développement de la pauvreté des retraités, ne remédie pas à la faiblesse du pouvoir d'achat des salariés, ou à l'ampleur du chômage. Elle ne profite qu'aux plus riches, sans résultat positif pour l'économie du pays. L'injustice est flagrante.

Et, bien qu'on les assure que la future réforme des retraites ne concernera pas les retraités, ils voient mal comment la transformation en un régime universel par point pourrait ne pas avoir d'impact sur la valeur de service des points acquis. Et la future réforme aura bien un impact sur les pensions de réversion à venir faute de savoir dans quelles conditions se ferait leur liquidation.

C'est aussi une nouvelle bombe lancée par le gouvernement contre la Sécurité sociale : après la menace de la suppression de la Sécurité sociale dans la Constitution, cette fois, Emmanuel Macron souhaite mettre fin au principe défini par l'article L. 131-7 du Code de la Sécurité sociale, selon lequel l'Etat se doit de compenser à la Sécurité sociale toute perte de recettes que lui occasionnerait une décision prise par l'exécutif. Une première depuis la création de la Sécurité sociale.

Parvenant avec mal à rencontrer les députés dans les circonscriptions, beaucoup de retraités sont ulcérés des propos tenus par nombre de vos collègues, par leur mépris déclaré ou même leur ignorance de la situation de millions de retraités.

L'augmentation de la CSG, comme l'annonce de désindexer les pensions avec les 0,3% de revalorisation ont été le détonateur qui a fait exploser la colère des retraités, dont près de 300 000 ont signé les pétitions qui ont été remises ce 3 octobre au Premier ministre.

En conséquence, nous réitérons notre demande d'une entrevue, pour faire suite à vos propos, dimanche 28 sur France Inter sur : « la capacité d'écoute du Président de la République et du Premier Ministre est absolument incomparable ».

Dans l'attente d'une réponse positive à notre demande d'entrevue, recevez, Monsieur le Président, nos salutations les plus respectueuses.

Pour nos organisations,
Olivier JOUCHTER secrétaire général adjoint UCR-CGT
ucr@cgt.fr

François Thiéry-Cherrier secrétaire général (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris)
Michel Salingue (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Michel Deniault (LSR, 263, rue de Paris, 93515 Montreuil)